

## Impacts environnementaux et sociaux de la construction et de l'exploitation d'infrastructures de production et de transports d'énergie électrique dans la capitale économique du Congo Brazzaville (Pointe-Noire)

*Jean Albert Placide KAYA  
Directeur, ECO DURABLE  
Congo*

### Résumé

La capitale économique de la République du Congo, Pointe-Noire est installée dans la bande côtière faible dont l'expansion est limitée par les contreforts du massif forestier du Mayombe. Comme toutes les villes côtières du golfe de Guinée, Pointe-Noire supporte une pression démographique importante (800 à 900.000 habitants) liée à la présence de l'industrie pétrolière florissante.

Cet accroissement galopant de la population entraîne ipso facto, les besoins en terre habitable et agricole. Malheureusement, les infrastructures urbaines même ceux de première nécessité ne suivent pas. Certains quartiers marginalisés situés dans les périphéries de la ville sont souvent composés des couches sociales moyennes à basses sont incapables d'acheter des poteaux de transport électrique à cause des prix trop chers par rapport à leur revenu. C'est ainsi que des mécanismes nouveaux sont créés en cotisation de l'argent par les habitants du quartier pour l'achat des poteaux et parfois les installer eux d'où les risques de voir les poteaux écroulés.

Les poteaux se font souvent rares et obligent les nantis de se servir des groupes électrogènes pour s'éclairer avec toutes les conséquences d'émission des gaz à effet de serre et/ou des familles qui s'étouffent dans les maisons par les fumées et aussi la pollution des sols par les huiles de vidange.

Avec les inondations récurrentes à Pointe-Noire, les glissements de terres entraînent la chute des poteaux électriques qui cause des décès dans les familles à la suite d'une électrocution.

C'est ainsi qu'il se pose la question du choix de l'emplacement des poteaux, la qualité du poteau (en bois, en béton ou en fer), le coût du poteau, le rôle des acteurs et enfin, comment mettre en place un plan de développement durable sur l'électrification publique en zone urbaine.